



«Comment j'aimerais vivre?»

Visions et impressions de personnes mentalement handicapées

«Comment j'aimerais vivre?» C'est la question qu'insieme Suisse a posée au printemps dernier à des personnes handicapées mentales. L'accueil réservé à ce concours de dessin et de peinture qui avait pour objectif de donner forme et contour aux dispositions de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées a dépassé toutes nos attentes. Plus de 500 personnes nous ont transmis leurs visions et projets de vie à l'aide de crayons, de feutres et de pincesaux.

Exposition à Creaviva et dans les locaux d'insieme Suisse

Six œuvres ont été récompensées par un jury d'experts composé de Dorothe Freiburghaus (galeriste au Kunstkeller de Berne), Monika Jagfeld (conservatrice du Musée im Lagerhaus à Saint-Gall), Walter Däpp (journaliste à Berne), Flurina Hack (Cabane B, artiste à Berne), Sara Stocker (directrice du projet «Klee sans barrière» à Berne) et Flora Berne (Association Atelier Pilote à Genève). Ces œuvres primées sont exposées avec 19 autres tableaux au Musée des Enfants Creaviva du Zentrum Paul Klee à Berne. insieme Suisse présente pour sa part jusqu'en février prochain 80 travaux dans ses locaux à l'Aarberggasse 33 à Berne.

Des rêves et des désirs

«Comment j'aimerais vivre?» Les participants au concours n'ont pas été à court de réponses: les uns recherchaient un prince, les autres une «gentille femme», d'autres encore aspiraient à une existence différente comme un aigle royal par exemple ou un personnage romanesque équipé d'un heaume et d'une épée. Une maison au bord du lac, une voiture rouge, un monde plein de fleurs et de gens aimables, une cohabitation paisible... des œuvres expressives et très variées dans leur forme artistique reproduisant des thèmes du quotidien des personnes mentalement handicapées. Des œuvres qui sont le miroir des rêves et des désirs inassouvis.

La Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées: vers l'intégration

Ce qui frappe avant tout est le langage positif qui démontre par des couleurs vives, un caractère joyeux et ordonné, que le bonheur individuel dépend largement de la situation sociale, politique et économique. Ce sont les obstacles du quotidien et le manque de possibilités qui empêchent les personnes mentalement handicapées de concevoir leur vie selon leurs idées et leurs désirs.

C'est ici que la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées entre en jeu avec un premier traité international qui stipule spécifiquement les droits des personnes handicapées et les devoirs des pays contractants. Il y est fait mention du droit à une autonomie de vie (art. 19) ainsi qu'à celui de l'accès à l'information, la santé, la formation et le travail. Alors que plus de 140 pays ont signé la Convention, la question de l'adhésion est encore en discussion en Suisse.

insieme Suisse s'engage depuis plus de 50 ans pour que les personnes mentalement handicapées puissent vivre dans notre société comme des citoyennes et citoyens à part entière, pour qu'elles puissent s'épanouir et aménager leur quotidien selon leurs besoins. Ces objectifs ainsi que les paragraphes importants et pourtant abstraits de la Convention de l'ONU prennent ainsi une forme concrète, une couleur et un visage dans les œuvres exposées. Avec l'ouverture de l'exposition «Comment j'aimerais vivre?» à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, insieme veut donner un signe et transmettre sous forme d'images un message fort au grand public.

Renseignements: Beatrice Zenzünen, insieme Suisse, Communication

Tél. 031 300 50 20 ou 078 720 50 30, bzenzuenen@insieme.ch